

Compte rendu réunion CSE 27 mars 2024 FAREVA Pau Information budget CSE

La réunion a duré de 10 heures 30 à 16 heures. Les délégués qui commencent le travail à 6 heures sont restés presque 10 heures à l'entreprise.

Pour raccourcir la réunion, nous n'avions pas prévu de reparler des cinquante points non résolus lors des précédentes réunions. Mais certains des cinquante points dont nous voulions quand même reparler n'ont pas été abordés.

Par exemple le non-respect de l'égalité de rémunération pour les intérimaires (jours fériés 2023 et prime conducteur de ligne). Sur ce point nous demanderons une réponse par mail avant la prochaine réunion car la direction fait traîner sans répondre en se retranchant derrière sa réponse à faire à l'inspection du travail.

RESPECT DE NOS DROITS

Toujours pas de réponse sur **la compensation pour les remplacements** sur un poste d'un coefficient supérieur comme le prévoit la convention collective.

La direction affirme qu'elle ne retire que les temps de grève sans chercher à en retirer plus. Ceci dit sa réponse montrait clairement qu'elle interprétait mal l'accord sur les horaires individualisés qui prévoit bien une pause repas pouvant durer jusqu'à trois heures. Informée par nous de ce droit des collègues de journée, **les retraits excessifs de temps de grève** vont sans doute être corrigés.

La CGT a demandé à la direction de préciser aux différents chefs de service qu'ils peuvent faire preuve de **souplesse dans l'attribution des congés d'été**. Des collègues peuvent souhaiter ne prendre que deux semaines en été ou plus de trois semaines. Le non ne doit pas être systématique.

La CGT a informé la direction que nous demandons maintenant **la totalité du temps de pause payé pour les salariés en équipe**, en application de la convention collective. Le dépôt de la demande syndicale à la commission d'interprétation est imminent.

La direction ne respecte pas **l'égalité de rémunération des intérimaires** : elle embauche des conducteurs de ligne ayant la même expérience que les conducteurs de ligne intérimaires à un salaire supérieur. C'est illégal.

La direction a enfin annoncé **les jours de fermeture pour le changement de transformateur** : du vendredi 9 août après 18 heures au lundi 12 août dans la matinée. Après plusieurs tentatives sans réponse, la direction accepte de payer cette journée aux salariés s'il est impossible de travailler (équipe de nuit du vendredi, ateliers le lundi matin à 6 heures...)

La direction accepte de déplacer **les feuilles de ventilation de l'UAP1** à proximité de la pointeuse. C'est un premier pas pour le déplacement de la pointeuse à côté de la sortie des vestiaires vers l'atelier.

SECURITE

Pas de date précise mais de nouvelles **formations SST** seront programmées.

Plus de comprimés pour nettoyer les **bouchons d'oreille** mais des sprays. Une session de prise de mesure va être programmée pour les nouveaux embauchés et les renouvellements de bouchons d'oreille.

La responsable HSE prévoit des **formations aux risques chimiques** d'abord pour le labo, les fabricants et les réceptionnaires les plus exposés. Nous avons insisté pour que tout le monde soit formé dans les ateliers où sont utilisés des masses inflammables, irritantes et divers produits chimiques.

La direction a pris note du bruit de l'aspirateur de la ligne 13 et de l'eau qui coule à l'UAP1

La CGT a demandé à la direction de faire faire des **analyses de la silice et du talc utilisés à l'usine**. En effet, la présence de particule de silice cristalline ou d'amiante dans le talc doit être vérifiée pour prendre les mesures nécessaires. C'est un préalable pour prévenir les risques de maladie professionnelle et cela n'avait jamais été fait. Les huit élus présents ont voté pour ces analyses. La direction s'est dit favorable.

MARCHE DE L'ENTREPRISE

Le directeur est dans la continuité de ses annonces précédentes : une trentaine d'embauche à prévoir dont un directeur industriel (poste supprimé depuis dix ans à peu près) et un directeur technique qui arrive début mai. Il se projette sur deux ans pour la montée en production de l'usine.

Nous verrons ce qui se met en place effectivement mais pour de bonnes conditions de vie, il ne faut pas compter sur les belles paroles d'un directeur.

La ligne 8 doit déménager pour laisser la place à une nouvelle ligne venant d'Angleterre. Elle sera installée dans les boxes.

Les lignes maquillages de l'UAP2 ne déménagent pas cette année contrairement à ce qui avait été annoncé.

Le directeur parle d'une future prime 5S. Il parle de la création d'un poste de « formateur pour conducteur de ligne », avant de créer des postes de formateurs pour la fabrication et les caristes.

Le directeur a très longuement détaillé son projet pour **la prime de responsable de ligne**.

Le document de la direction est consultable auprès des élus au CSE des ateliers.

Les conducteurs de ligne vont être évalué pour déterminer s'ils sont qualifiés ou certifiés, les critères d'évaluations sont précisés dans le document ci-dessus. Cette évaluation se terminera en septembre au plus tard. La totalité de la prime dépendra de trois indices, accident du travail, dossier de lot, absence de non-conformité client, expliqués dans le document ci-dessus.

Le directeur a confirmé la rétroactivité de la prime à septembre 2023 pour les certifiés et qualifiés.

QUESTIONS DIVERSES SALARIES

Nous n'avons pas reparlé d'un badge unique pour le restaurant d'entreprise et la pointeuse, des tenues de travail ou de la synchronisation des différentes horloges de l'usine. A voir à la prochaine réunion.

Nous avons demandé à la direction d'organiser la distribution aux salariés de plus de cent fûts bleus 200 litres comme cela a été fait à trois reprises les années précédentes. La direction étudie la question.

FAREVA PAU SE MOBILISE

80 collègues de l'usine pharmaceutique de Fareva Pau ont fait grève la journée de mercredi 27 pour revendiquer un rattrapage sur l'inflation des trois dernières années, soit 170 € minimum.

Ils continuent à débrayer depuis. Les trois syndicats du site rencontrent des dirigeants de Fareva ce mardi.

Cette usine a été cédé à Fareva par Pierre Fabre. En trente ans d'existence, c'est la deuxième mobilisation des salariés.

Comme à Cosmeva, la situation s'est tellement détériorée que ce n'est plus acceptable.

BUDGET CSE

Le mercredi 3 avril se tient la réunion de CSE validant les comptes 2023, comptes contrôlés par Exoce.

Tous les salariés peuvent venir consulter la présentation Exoce et plus généralement les comptes du CSE tous les jeudis pendant la permanence.

Les élus CGT envisagent de trouver une autre formule moins chère pour l'assistance juridique : 6000 € à l'année pour J.D.S. pour moins de dix consultations. Nous cherchons mieux.